

Sécheresse 2025

Communiqué de presse



Sécheresse 2025

La Ville de L'Isle-Jourdain informe les habitants qu'elle a été destinataire d'un courrier de la Préfecture du Gers indiquant que la commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2025.

Cette décision est confirmée par l'arrêté interministériel publié au Journal officiel du 14 avril 2026, qui en précise les motifs.

Les documents de référence sont disponibles : <https://www.mairie-islejourdain.fr/s%C3%A9cheresse-2025...>

La commune reste pleinement attentive aux situations rencontrées par les habitants et demeure à disposition pour tout renseignement complémentaire.